

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00
communications@snb.ch

Zurich, le 9 janvier 2017

La Banque nationale s'attend à un bénéfice de plus de 24 milliards de francs pour l'exercice 2016

Distribution d'au moins 1 milliard de francs à la Confédération et aux cantons

Selon les chiffres provisoires, la Banque nationale suisse (BNS) clôturera l'exercice 2016 avec un bénéfice de plus de 24 milliards de francs. Elle a enregistré un gain de plus de 19 milliards de francs sur les positions en monnaies étrangères et une plus-value de 3,9 milliards sur le stock d'or.

Comme l'a annoncé la BNS, le montant attribué à la provision pour réserves monétaires s'élèvera à 4,6 milliards de francs. Après prise en compte de la réserve pour distributions futures de 1,9 milliard, le bénéfice porté au bilan s'établit à plus de 21 milliards de francs. Il sera ainsi possible de procéder au versement d'un dividende de 15 francs par action, correspondant au maximum prévu par la loi, ainsi qu'à la distribution de 1 milliard de francs à la Confédération et aux cantons. Si, après affectation du bénéfice, le solde de la réserve pour distributions futures excède 20 milliards de francs, la Confédération et les cantons ont de plus droit à un montant supplémentaire de 1 milliard de francs au maximum. Selon les chiffres provisoires, ce montant supplémentaire devrait s'élever à environ un demi-milliard de francs pour l'exercice 2016. Un tiers de la distribution et du montant supplémentaire revient à la Confédération et deux tiers sont versés aux cantons. Après affectation du bénéfice, la réserve pour distributions futures s'établira à 20 milliards de francs. Les règles régissant la distribution du bénéfice sont fixées dans la convention du 9 novembre 2016 entre le Département fédéral des finances et la Banque nationale.

Le rapport détaillé sur le résultat de l'exercice 2016 avec les chiffres définitifs sera publié le 6 mars 2017. Le Rapport de gestion de la BNS paraîtra le 23 mars 2017.